

BIODIVERSITÉ à Mont-Noble



Comprendre, protéger, agir



REMERCIEMENTS

Merci à Pauline Stuebener (SagaNatura) et Paloma Garcia Magliocco (atelier ETCO) pour le travail exemplaire dans la confection de cette brochure. Merci à la Commission Energie-Environnement-Durabilité de la Commune de Mont-Noble (Anne Arnoux, Corinne Card, Sonia Morand, Jean-Claude Héritier, François Biollaz) pour les révisions et les idées qui ont contribué significativement à la création de cette brochure. Merci à Bastien Bigler et Sabrina Biollaz pour les relectures attentives.

Sommaire

4	Édito
5	Introduction
7	1 Des lieux d'exception, une biodiversité fragile
8	1a Des zones protégées au cœur du paysage
14	1b Espèces emblématiques
19	2 Aidez la nature, elle vous le rendra bien
20	2a Haie là !
22	2b Moins de tondeuse, plus de butineuses !
24	2c Habit'art naturel
26	2d À chacun sa maison
28	2e Pièges à éviter
30	2f Des espèces qui prennent leurs aises
32	Mes observations
34	Glossaire et liens

Édito

Pourquoi une brochure au sujet de la biodiversité dans la Commune de Mont-Noble ?

Tout d'abord, parce que la biodiversité nous concerne toutes et tous, d'une manière ou d'une autre. Elle nous touche par les services écosystémiques qu'elle nous rend, souvent sans que nous nous en rendions compte : pollinisation, limitation des crues, protection contre les chutes de pierres, purification de l'eau, dépollution des sols, etc.

Ensuite, parce que la biodiversité est en danger, mais que nous pouvons agir pour y remédier, chacun à notre échelle, avec les moyens qui nous sont propres.

Finalement, parce que nous avons la chance et le privilège d'habiter dans une région, où la biodiversité et les paysages sont encore préservés.

Favoriser la biodiversité, c'est mettre au premier plan notre bien-être et notre sécurité à long terme. Nous avons les moyens de trouver l'harmonie et l'équilibre entre nos activités et les espèces et milieux nous entourant, alors mettons-les en œuvre sans plus attendre.

La biodiversité, c'est la vie, prenons-en soin !

Marc-Antoine Micheloud, Président
François Biollaz, Vice-président

Introduction

La commune de Mont-Noble s'étend entre l'étage collinéen et l'étage alpin sur près de 43 km². Située sur le versant ensoleillé du Val d'Hérens, au cœur du Valais, elle regroupe les villages de Mase, Nax et Vernamiège, formant un balcon naturel avec vue plongeante sur la plaine du Rhône et les Alpes valaisannes.

Avec sa diversité de paysages – forêts, prairies et pâturages, zones humides, éboulis alpins et crêtes – Mont-Noble offre un véritable concentré de nature. Ce territoire abrite une faune et une flore riches, avec des espèces parfois rares ou emblématiques, ainsi que des milieux naturels

et des sites protégés pour leur beauté et leur richesse écologique.

Cette brochure propose un aperçu de cette biodiversité précieuse et invite à l'action; chacune et chacun, à son échelle, pouvant contribuer à préserver ce patrimoine vivant en adoptant des gestes simples, en respectant les milieux sensibles ou en s'impliquant localement.

En prenant soin de ces paysages et du vivant qui les compose, nous préservons ce qui rend Mont-Noble si unique et agréable à vivre.



1

Des lieux d'exception, une biodiversité fragile

Mont-Noble se distingue par la diversité et la qualité de ses paysages: prairies fleuries, bas-marais d'altitude, vallons encaissés ou crêtes ouvertes sur les vallées. Cette mosaïque de milieux, modelée par la nature et l'activité humaine, crée les conditions idéales pour accueillir une grande diversité d'espèces animales et végétales dont certaines sont devenues rares ailleurs.

La reconnaissance et la protection de ces sites d'exception à l'aide d'inventaires fédéraux et

cantonaux visent à en préserver les équilibres fragiles, sauvegarder les espèces qui en dépendent et maintenir la diversité naturelle qui fait l'identité de Mont-Noble.

Prendre soin du vivant dans toute sa diversité et vulnérabilité, c'est non seulement une question de responsabilité, mais aussi une condition essentielle pour pérenniser la prospérité de toute une région et le bien-être humain.

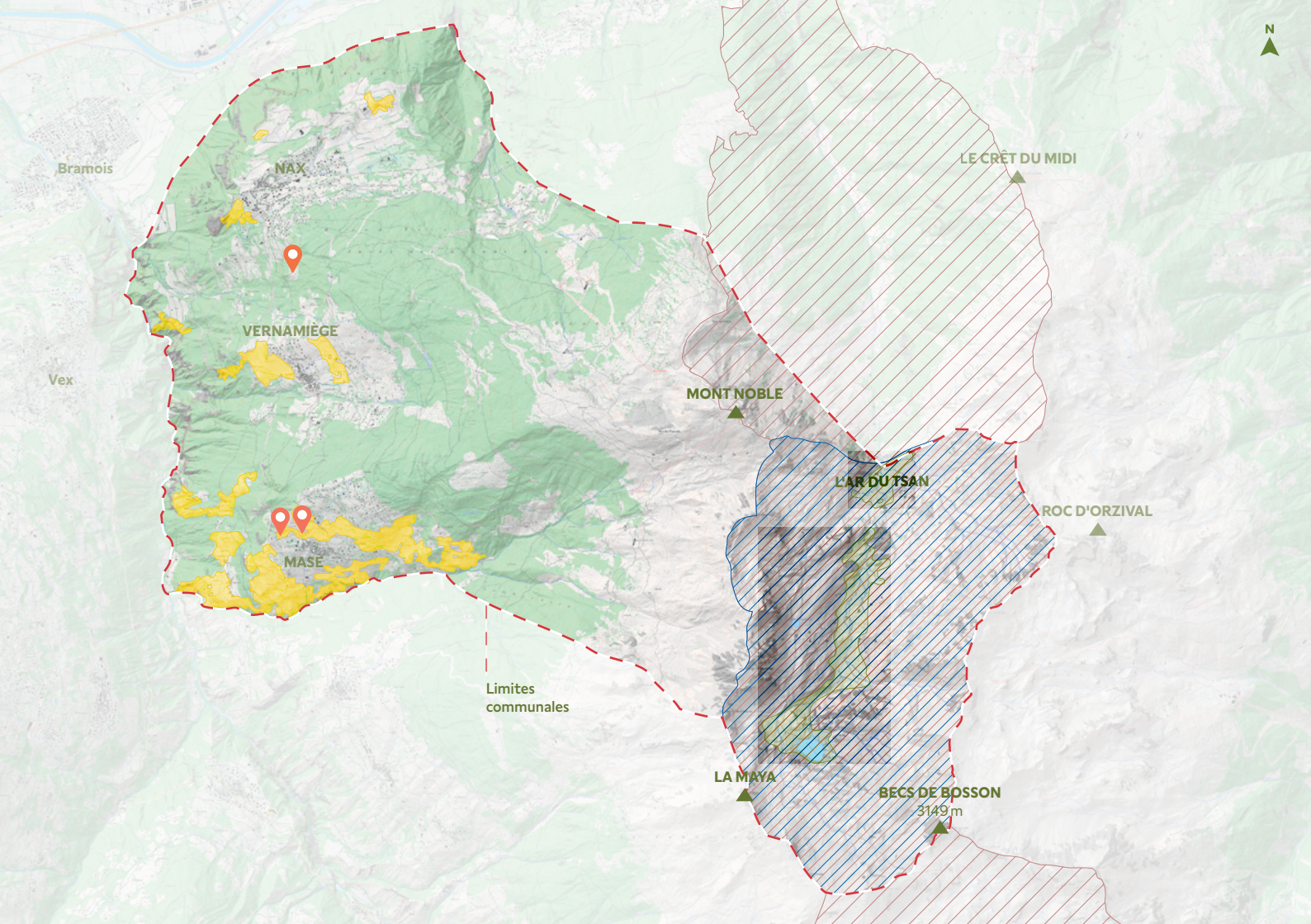
1a Des zones protégées au cœur du paysage

Plusieurs sites sur le territoire communal de Mont-Noble ont été reconnus pour leur valeur écologique ou paysagère. Cette reconnaissance officielle, à l'échelle fédérale ou cantonale et communale, vise à préserver des milieux rares et précieux, indispensables à de nombreuses espèces.

Au-delà de ces inventaires, la commune de Mont-Noble s'engage activement pour préserver sa biodiversité en mettant en place des projets concrets, comme par exemple le « projet Céréale Mont-Noble » qui vise à sauvegarder la flore ségétale accompagnant les champs cultivés et aujourd'hui en forte régression.

Parmi ces zones protégées figurent notamment :

-  Inventaire des prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS)
-  Inventaire des bas-marais d'importance nationale (IBN)
-  Site marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale
+
Décision cantonale de protection du Haut vallon de Réchy
-  Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)
-  Projet Céréale Mont-Noble



Bramois

Vex

NAX

VERNAMIÈGE

MASE

Limites
communales

LE CRÊT DU MIDI

MONT NOBLE

L'AR DU TSAN

ROC D'ORZIVAL

LA MAYA

BECS DE BOSSON

3149m

N

Le Vallon de Réchy

Dans sa partie supérieure, le Val de Réchy est un vallon alpin d'une beauté exceptionnelle, façonné par l'érosion glaciaire. Peu modifié par l'homme, le vallon offre une impression d'isolement et de nature préservée par une diversité de paysages rares. Il abrite également une biodiversité alpine exceptionnelle, notamment dans les milieux humides alpins.



GESTION DU SITE

- Entretien des milieux ouverts : pour limiter l'embroussaillage et préserver les prairies et marais.
- Suivi des pratiques agricoles extensives : une agriculture douce et compatible avec la biodiversité.
- Sensibilisation des visiteurs : informer pour mieux préserver.
- Présence d'un garde-site (depuis 2020) : surveillance du site et des usagers.



VALEUR ET PROTECTION

- **Bas-marais d'importance nationale de l'Ar du Tsan (1998) et de la Rèche (2017) :** milieux humides alimentés par les eaux souterraines, le ruissellement et les précipitations. Ces joyaux naturels aujourd'hui fortement menacés - 90% ont été rayés de la carte en Suisse - jouent un rôle clé dans la régulation de l'eau et le stockage du carbone.
- **Décision cantonale de protection du Haut Vallon de Réchy (2015) :** encadre l'usage du site, favorise les mesures de conservation et de revitalisation et interdit toute activité pouvant compromettre son équilibre.
- **Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale et des sites marécageux d'importance nationale (1998) :** incluant tout le vallon, ces inventaires assurent l'harmonie entre les activités humaines et le maintien des qualités paysagères du site.



Prairies et pâturages secs (PPS)



VALEUR

Les prairies et pâturages secs de Mont-Noble, écosystèmes herbacés typiques des sols pauvres en nutriments, sont façonnés depuis des siècles par des pratiques agricoles traditionnelles. Leur remarquable diversité écologique, alliée à leur beauté paysagère, leur a valu une inscription à l'Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale.



PROTECTION

Leur protection est une priorité nationale, confiée au canton qui collabore avec les agriculteurs et agricultrices pour garantir une exploitation adéquate : fauches tardives, pâturage extensif et limitation des intrants. Il fait également appel à des équipes pour rouvrir les zones embroussaillées et maintenir ces paysages ouverts.



ENTRETIEN

Sans entretien régulier, ces milieux s'embroussaillent progressivement, perdant leur richesse floristique et faunistique. Une gestion équilibrée, mêlant pâture, fauche et interventions ciblées, est essentielle pour préserver ces surfaces herbeuses fleuries.



Projet Céréale Mont-Noble



VALEUR

La flore ségétale, ou messicole, regroupe des plantes annuelles liées aux cultures céréalières. Autrefois communes, ces espèces, telles la nielle des blés ou la bugle jaune, ont vu leurs populations décliner sous l'effet de l'intensification agricole, de l'utilisation accrue d'herbicides et de la mécanisation.

Consciente de cette richesse menacée, la commune de Mont-Noble a lancé un projet visant à favoriser cette flore faisant partie du patrimoine naturel local en valorisant les pratiques agricoles traditionnelles.



ENTRETIEN

Le projet vise à sensibiliser les exploitants à l'importance de ces cultures et à les accompagner dans la mise en place de mesures d'entretien adéquates telles que le labour superficiel, le semis direct, la rotation des cultures, la réduction de l'usage d'herbicides ou encore le maintien de bandes herbeuses non traitées. Ces mesures d'entretien extensif, subventionnées par la commune et le canton, permettent de maintenir un habitat favorable à la flore ségétale et à la faune qui l'accompagne.



1b Espèces emblématiques

Mont-Noble abrite une biodiversité remarquable, reflet de l'harmonie fragile entre l'humain et la nature dans ce coin préservé des Alpes.

* **CR** Au bord de l'extinction **EN** En danger **VU** Vulnérable **NT** Potentiellement menacé

LC Non menacé **NE** Non évalué **NO** Néophyte



Adonis d'été
Adonis aestivalis

Habitat: champs de céréales, jachères

Menaces: abandon de l'exploitation, herbicides, tri des semences, intensification de l'exploitation

Floraison: mai-juillet

⚠ Cueillette interdite!



Rose de Nax
Rosa foetida

Statut CH: néophyte cultivée non envahissante - espèce emblématique de Nax

Habitat: pentes rocailleuses, pelouses sèches (zones arides du Valais)

Floraison: mai-juin



Adonis du printemps
Adonis vernalis

Habitat: prairies et pâturages secs aux sols basiques et à substrat calcaire

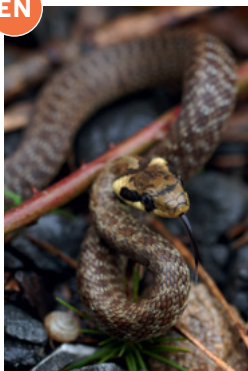
Menaces: conversion des sites en parcelles de vignes, fermeture des clairières, intensification de l'exploitation

Floraison: avril-mai

⚠ Cueillette interdite!

* État de conservation des espèces en Suisse, selon critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

EN



Couleuvre d'Esculape

Zamenis longissimus

Habitat: forêts claires, lisières, bocages, friches, broussailles, prairies, zones alluviales

Régime alimentaire: petits mammifères (campagnols, mulots, rats, souris, etc.)

Menaces: diminution des sites de pontes et des habitats, prédation par les chats

LC



Triton alpestre

Ichthyosaura alpestris

Habitat: étangs, mares, forêts humides

Régime alimentaire: œufs de grenouille rousse, larves de libellules, petits crustacés, insectes

Menaces: perte d'habitats favorables, lâchers de poissons dans les points d'eau, pollution

VU



Lézard vert

Lacerta bilineata

Habitat: éboulis, murs en pierres sèches, tas de cailloux, avec couverture végétale dense.

Régime alimentaire: insectes, araignées, mollusques

Menaces: intensification ou abandon de l'exploitation, fragmentation des habitats, prédation par les chats

VU



Musaraigne bicolore

Crocidura leucodon

Habitat: encore bien méconnue, mais semble coloniser des milieux peu humides et plutôt couverts

Régime alimentaire: insectes, araignées, escargots, etc.

Menaces: perte d'habitats, pesticides, prédation par les chats

LC



Cerf élaphe

Cervus elaphus

Habitat: forêts mixtes, clairières

Régime alimentaire : végétaux (ronces, myrtilles, pousses de sapins, etc.)

Menaces: fragmentation des habitats, collisions routières

EN



Oreillard alpin

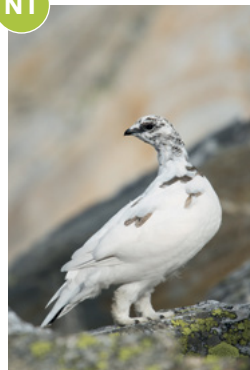
Plecotus macrobullaris

Habitat: forêts claires et pâturages boisés fortement pentus, forme des nurseries sous les combles de bâtiments

Régime alimentaire : papillons

Menaces: destruction des sites de gîtes lors de rénovation, pollution lumineuse, pesticides, prédation par les chats

NT



Lagopède alpin

Lagopus muta

Habitat: pelouses alpines, zones rocheuses d'altitude

Régime alimentaire : végétaux (herbes, baies, bourgeons)

Menaces: réchauffement climatique, dérangement humain, en particulier le ski hors piste

VU



Huppe fasciée

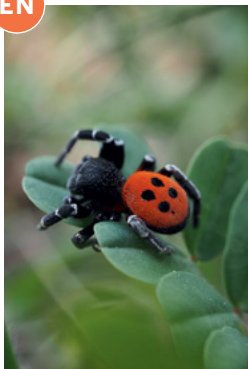
Upupa epops

Habitat: vergers, prairies maigres, zones agricoles ouvertes

Régime alimentaire : insectes

Menaces: perte d'habitats, disparition des vieux arbres, pesticides

EN



Érèse coccinelle

Eresus kollari

Habitat: pelouses sèches, prairies maigres, terrains sablonneux

Régime alimentaire : insectes

Menaces: disparition des prairies sèches, piétinement, surpâturage

CR



Oedipode soufrée

Oedaleus decorus

Statut CH: espèce considérée éteinte en Suisse depuis 1930 et redécouverte en 1992 en Valais

Habitat: prairies sèches, pelouses steppiques, éboulis

Régime alimentaire : graminées

Menaces: disparition des milieux secs, enrichissement, fauche précoce, piétinement

NE



Ascalaphe soufré

Libelloides coccajus

Habitat: prairies sèches et ensoleillées

Régime alimentaire : petits insectes et larves

Menaces: fauche précoce, perte de prairies, pesticides

VU



Semi-Apollon

Parnassius mnemosyne

Habitat: lisières, clairières et prairies d'altitude

Régime alimentaire : nectar

Menaces: fermeture des milieux par abandon de l'agriculture, disparition des plantes hôtes (corydale), intensification agricole, fragmentation des populations, réchauffement climatique



2

Aidez la nature, elle vous le rendra bien



La nature nous rend d'innombrables services essentiels à la vie (services écosystémiques): elle purifie l'eau, fertilise les sols, régule le climat, pollinise les cultures et embellit nos paysages. Mais pour continuer à jouer ce rôle vital, elle a besoin d'habitats et de milieux préservés. Ces derniers ont en grande partie disparu et se sont morcelés sous l'effet des activités humaines. Cette fragmentation du paysage isole les espèces et complique leurs déplacements.

Ce n'est pas une fatalité, chacun peut contribuer à inverser cette tendance: en aménageant des structures simples dans son jardin, on peut recréer des habitats et relier ces milieux fragmentés. Ces gestes, accessibles à tous, sont primordiaux pour préserver les espèces emblématiques de notre commune et pour que la nature puisse, demain encore, nous rendre la pareille.

À vous de jouer !

2a Haie là !

Planter une haie indigène variée, ce n'est pas seulement une question d'esthétique : c'est un vrai geste pour l'environnement, le climat... et pour vous ! Contrairement à une haie de thuyas ou de lauriers-cerises, une haie constituée de plusieurs espèces indigènes offrira abri et nourriture à la faune locale ainsi qu'un festival de couleurs au moment de la floraison et de la fructification. Si la chute des feuilles l'hiver pose problème, installer une palissade de lierre est une alternative généreuse pour les oiseaux et abeilles.



ESPÈCES CIBLES

Oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères (hérisson, belette, hermine, fouine, renard, musaraignes), insectes (papillons, sauterelles, criquets, coléoptères), araignées, mollusques



AVANTAGES



Ombre naturelle en été et lumière en hiver



Brise-vue et brise-vent



Résistance face aux maladies



Refuge pour la biodiversité



Connexion écologique (animal et végétal)



Plus-value pour le paysage





MISE EN PLACE

Minimum 5 espèces indigènes différentes adaptées au lieu (hauteur, exposition, altitude, sol, etc.)

Par exemple :

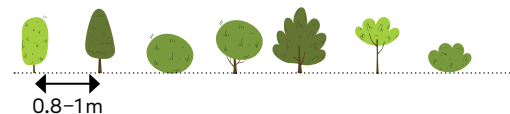
- **Prunellier** (*Prunus spinosa*)
- **Aubépine** (*Crataegus monogyna*)
- **Églantier** (*Rosa canina*)
- **Cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*)
- **Noisetier** (*Corylus avellana*)
- **Troène** (*Ligustrum vulgare*)
- **Sureau noir** (*Sambucus nigra*)

Inclure des épineux offre une protection précieuse aux oiseaux, notamment contre les prédateurs comme les chats domestiques.

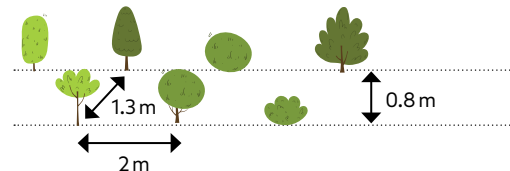
Période de plantation : automne ou printemps

Entretien extensif : pas de taille entre le 1^{er} mars et le 31 juillet afin de ne pas déranger la faune, particulièrement les oiseaux en période de nidification

Haie basse sur un rang (si peu de place)



Haie libre sur deux rangs avec plusieurs hauteurs (si espace)



POUR EN SAVOIR +

- www.vs.ch/web/sfnp/vive-les-arbustes-indigenes
- www.salamandre.org/une-activite/planter-haie-champetre

2b Moins de tondeuse, plus de butineuses !

Troquer le gazon tondu contre une prairie ou un gazon fleuri, même sur une petite surface, c'est laisser place aux fleurs, aux couleurs et à la vie. Il suffit de laisser certaines zones à la nature, avec un entretien minimal, pour favoriser la diversité des plantes et des insectes. D'autres espaces peuvent rester dédiés à la détente, tonchés plus régulièrement. Un équilibre simple qui transforme le jardin en refuge vivant.



ESPÈCES CIBLES

Flore: sauge des prés, achillée mille-feuille, centaurée, marguerite, etc.

Faune: hérissons, insectes (papillons, abeilles, criquets, sauterelles), chauves-souris



AVANTAGES



Tontes plus
espacées



Fini l'engrais et les
produits phyto !



Peu/pas
d'arrosage



Bénéfique pour la
faune et la flore



Connexion
écologique (animal
et végétal)



Favorable aux
pollinisateurs
naturels





MISE EN PLACE

Choisir un emplacement bien ensoleillé à mi-ombragé

Préparer le sol : selon l'utilisation antérieure de la surface. Il est préférable d'avoir un sol pauvre afin d'éviter la concurrence des plantes indésirables

- Désherber et ameublir le sol en surface (10–15 cm de profondeur)
- Si le sol est trop riche, incorporer du sable
- Nivelier et tasser légèrement la surface

Ensemencer (avril - mai) : utiliser un mélange pour prairie fleurie ou gazon fleuri adapté au type de sol, de bonne qualité et composé d'espèces indigènes adaptées à la région.

Pour les prairies fleuries : utiliser de la fleur de foin prélevée dans une prairie source de bonne qualité de la région (option plus locale et moins onéreuse).

Attendre : les fleurs ont besoin d'au moins un hiver pour fleurir, elles apparaîtront dès la deuxième année.



ENTRETIEN

Gazon fleuri

- 1^{re} tonte entre mars et fin avril (8 à 10 cm)
- 3 à 7 tontes hautes par année (toutes les 6 à 8 semaines)
- Laisser le produit de la coupe sur place
- Ne pas tondre en juillet et août
- Ne pas arroser
- Ne pas engraisser : pas de fumure

Prairie fleurie

- Une à deux fauches annuelles dès le 15 juillet
- Laisser sécher 2–3 jours sur place puis évacuer le produit de la coupe
- Ne pas arroser ni engraisser



POUR EN SAVOIR +

- tinyurl.com/Prairiesfleuries
- tinyurl.com/Gazonsfleuris
- tinyurl.com/PronaturaFicheTechnique

2c Habit'art naturel

Envie d'un jardin vivant, animé et plein de surprises ? Rien de plus simple !

Installez des petits habitats. En diversifiant les structures, vous attirerez un maximum d'espèces, chacune y trouvant son petit coin douillet, un abri sûr et de quoi grignoter.

Tas de bois

Abris naturels et garde-manger pour insectes, hérissons, reptiles, petits mammifères et oiseaux insectivores. En empilant branches, souches et feuilles mortes dans un endroit ensoleillé, on crée un abri idéal pour le refuge, l'hivernage et la reproduction de nombreuses espèces tout en recyclant les tailles de haies et d'arbres.



Arbre-habitat

Les vieux arbres, avec leurs cavités et leur végétation grimpante, offrent un habitat privilégié à une multitude d'animaux. Insectes, oiseaux et chauves-souris y trouvent gîte et couvert, tout en apportant un charme naturel au jardin.



Tas de cailloux

Refuge pour les reptiles, crapauds, insectes et petits mammifères. En empilant des pierres de différentes tailles, on crée un recoin aux multiples cavités, idéal pour offrir protection, cachettes, chaleur et fraîcheur. Ce type de structure contribue à la biodiversité locale tout en valorisant les matériaux disponibles au jardin.



Haies sèches

Constituées de branches mortes empilées entre des piquets, les haies sèches servent d'abri, de garde-manger et de couloir de déplacement pour de nombreuses espèces d'oiseaux, petits mammifères et insectes. Cette clôture naturelle durable demande très peu d'entretien et permet de valoriser le produit de la coupe des arbres.



Façade végétalisée

Ces murs couverts de plantes offrent un refuge pour insectes, oiseaux et petits animaux tout en améliorant l'isolation de la maison. Sains et respirants, ils participent à rafraîchir l'air, contribuent à l'esthétique du lieu et créent un véritable havre de biodiversité.



Mares

Mini-oasis pour grenouilles, libellules, insectes aquatiques, oiseaux ou encore petits mammifères. Elles servent de point d'eau vital pour la faune et contribuent à l'équilibre écologique du jardin. Faciles à intégrer, elles deviennent rapidement un pôle de vie essentiel.



Murs en pierres sèches

Ces murs construits sans liant abritent une multitude de cachettes pour insectes, reptiles, musaraignes, hermines et oiseaux. Leur structure stable mais perméable crée un microclimat idéal, favorisant la vie sauvage tout en offrant une solution esthétique pour aménager les talus ou délimiter les espaces.



POUR EN SAVOIR +

www.birdlife.ch/fr/content/petits-biotopes

2d À chacun sa maison

Avec la disparition des cavités naturelles dans les arbres et les bâtiments, ainsi que des zones en friche, insectes, oiseaux et chauves-souris peinent à trouver un abri sûr. En installant différents types de nichoirs adaptés aux besoins des espèces locales, nous contribuons à préserver la biodiversité tout en profitant d'un jardin plus vivant et animé. En échange, ces visiteurs ailés rendent service en régulant les moustiques, chenilles et autres insectes.



**ESPÈCES
CIBLES**

Chauves-souris, oiseaux,
insectes



AVANTAGES



**Favorise des
espèces en
danger**



**Aide à réguler
les insectes
(moustiques, p.ex.)**



**Permet
l'observation**



**Contribue
à l'équilibre
écologique**



POUR QUI ?



**Martinet noir et
hirondelle rustique**



Rougequeue noir

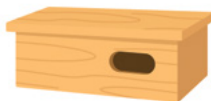


**Osmie cornue
et chrysope**



Chauve-souris

QUEL NID ?



OÙ LE METTRE ?

Fixer sous les avant toits ou corniches, à proximité d'un espace dégagé, en hauteur et hors de portée des prédateurs.

Placer à 2–4 m du sol, à l'abri du vent, orienté est ou sud-est et hors de portée des prédateurs.

Installer au soleil, à 1–2 m du sol, rempli de matériaux variés (tiges creuses, bois percé) et proche de fleurs sauvages.

Orienter sud ou sud-ouest, en plein soleil, à au moins 3 m du sol et hors de portée des prédateurs.



POUR EN SAVOIR +

www.birdlife.ch/sites/default/files/documents/Aide_pratique_nichoirs.pdf

2e Pièges à éviter

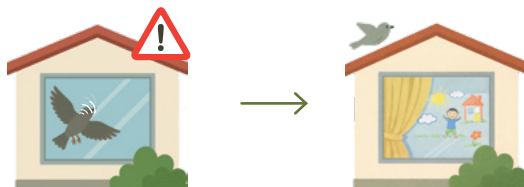
On croit offrir un petit coin de paradis aux insectes, hérissons ou oiseaux mais nos jardins réservent parfois de mauvaises surprises. Pas de panique : avec quelques gestes tout simples, on peut facilement en faire un lieu à la fois sûr et accueillant. Voici comment éviter les pièges courants.



POUR EN SAVOIR +

tinyurl.com/BrochurePieges
tinyurl.com/ColletteChat
tinyurl.com/EviterLesCollisions
tinyurl.com/DarkSkyAgir

Vitres



Les oiseaux ne les voient pas et meurent en percutant la surface transparente.

Les rendre visibles (autocollants espacés de max. 10 cm, stores ou rideaux, lavage moins fréquent, guirlandes, ...)

Chat



Prédateur pour oiseaux, lézards, amphibiens, petits mammifères, chauves-souris etc.



Lui mettre une clochette, et idéalement une collette colorée, pour alerter les proies de sa présence.

Barrière, clôture



Petits mammifères coincés ou blessés en essayant de traverser.



Remplacer par une haie indigène ou laisser un espace de 15 cm sous la clôture.

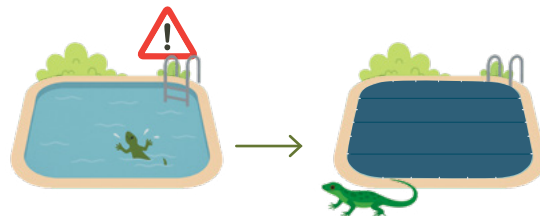
Trou au sol



Les petits animaux y tombent et ne peuvent plus en sortir.

Couvrir ou sécuriser le trou et ajouter une rampe de sortie.

Piscines, bacs, abreuvoirs, etc.



Risque de noyade pour les animaux qui tombent dedans.

Couvrir la piscine avec une bâche lorsqu'elle n'est pas utilisée ou mettre une échappatoire.

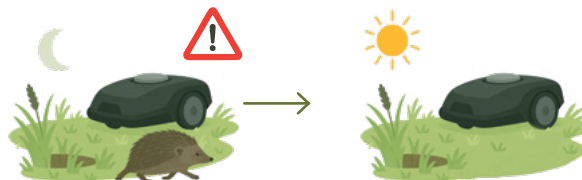
Pollution lumineuse



Désoriente et épuise la faune, perturbe les cycles naturels.

Éclairer uniquement si nécessaire, avec une lumière dirigée, douce et temporaire.

Tondeuse automatique



Tue les hérissons qui se déplacent la nuit.

Ne pas utiliser de tondeuse automatique pendant la nuit et réduire son utilisation au strict nécessaire.

2f Des espèces qui prennent leurs aises

Suite à la mondialisation, des espèces végétales non indigènes (néophytes) ont été introduites en Suisse, volontairement ou non. Sans prédateurs, maladies ou concurrence, certaines d'entre elles trouvent alors des conditions idéales pour s'implanter durablement. Échappées des jardins, ou apparues comme des "mauvaises herbes", elles prolifèrent au détriment des espèces locales. Chacun peut donc contribuer à leur éradication en apprenant à les reconnaître, en évitant de les planter et en participant aux efforts de lutte.



MENACES



Santé

Allergies, asthme, brûlures



Sécurité

Obstruction des cours d'eau, déstabilisation des infrastructures, etc.



Économie

Envassement des cultures, toxicité pour le bétail, frais liés à la lutte, etc.



Biodiversité

Espèces indigènes évincées, milieux naturels/sols détériorés



Bunias d'orient

Bunias orientalis

Originnaire d'Europe de l'Est et d'Asie du Sud-Ouest, le bunias d'Orient a été introduit en Suisse avec le fourrage. Il se propage par ses graines et se régénère à partir de fragments de racines, rendant l'élimination difficile. Cette plante envahissante peut coloniser des pâturages et n'est pas broutée par le bétail, posant des problèmes en agriculture. La lutte contre le bunias d'Orient repose principalement sur des méthodes mécaniques, telles que l'arrachage manuel ou le fauchage avant la floraison.



Autres espèces présentes à Mont-Noble

Sumac (vinaigrier), renouées exotiques, solidage, séneçon du Cap, berce du Caucase, robinier, ronce d'Arménie, buddléia

POUR EN SAVOIR +

- tinyurl.com/SFNPNeopyhtesEnvahissantes
- tinyurl.com/ManuelDeGestion
- neo.infoflora.ch/fr/index.html

Lupin à folioles nombreuses

Lupinus polyphyllus

Le Lupin, originaire d'Amérique du Nord, a été introduit en Europe comme plante ornementale. Depuis le 1^{er} septembre 2024, sa commercialisation, sa plantation et sa propagation sont interdites. Cette espèce, qui prospère en altitude, supprime les plantes locales et n'est pas consommée par le bétail. Certaines études suggèrent même qu'elle pourrait être mortelle pour les lièvres qui la consomment. Sa dissémination est facilitée par ses nombreuses graines, dispersées sur de longues distances. La lutte se concentre sur l'arrachage, mais reste complexe.



Libérer n'est pas sauver

Relâcher des animaux dans la nature, comme les poissons rouges, est interdit en Suisse. Ces espèces non indigènes peuvent déséquilibrer les écosystèmes, concurrencer la faune locale, propager des maladies et perturber les habitats. Cette interdiction vise à préserver la biodiversité et à éviter des introductions irréversibles.

Mes observations



Mammifères*

- ☐ Campagnol des neiges LC
- ☐ Cerf élaphe LC
- ☐ Chamois LC
- ☐ Chevreuil LC
- ☐ Blaireau d'Europe LC
- ☐ Fouine LC
- ☐ Hérisson d'Europe NT
- ☐ Hermine LC
- ☐ Lièvre variable NT
- ☐ Lynx boréal EN
- ☐ Marmotte des Alpes LC
- ☐ Musaraigne bicolore VU
- ☐ Renard roux LC
- ☐ Sanglier LC
- ☐ Oreillard montagnard EN
- ☐ Pipistrelle commune LC



Oiseaux*

- ☐ Accenteur alpin LC
- ☐ Alouette des champs VU
- ☐ Bruant fou LC
- ☐ Caille des blés VU
- ☐ Cassenoix moucheté LC
- ☐ Chardonneret élégant LC
- ☐ Chevêchette d'Europe LC
- ☐ Faucon pèlerin VU
- ☐ Gypaète barbu EN
- ☐ Huppe fasciée VU
- ☐ Lagopède alpin NT
- ☐ Niverolle alpine NT
- ☐ Perdrix bartavelle VU
- ☐ Tétraz lyre NT
- ☐ Tichodrome échelette LC
- ☐ Torcol fourmilier NT



Amphibiens

- ☐ Grenouille rousse LC
- ☐ Triton alpestre LC
- ☐ Crapaud commun LC



Reptiles

- ☐ Coronelle lisse EN
- ☐ Couleuvre à collier helvétique EN
- ☐ Couleuvre d'Esculape EN
- ☐ Vipère aspic EN
- ☐ Lézard des murailles LC
- ☐ Lézard vert VU
- ☐ Lézard vivipare NT
- ☐ Orvet fragile LC



Au bord de l'extinction



En danger



Vulnérable



Potentielle-ment menacé



Non menacé



Non évalué



Néophyte



Petites bêtes*

☐ Xylocope violet	LC
☐ Apollon	NT
☐ Demi-deuil	LC
☐ Semi-Apollon	VU
☐ Vulcain	LC
☐ Aeschne bleue	LC
☐ Ascalaphe soufré	VU
☐ Criquet ensanglanté	VU
☐ Grande sauterelle verte	LC
☐ Oedipode soufrée	CR
☐ Oedipode turquoise	NT
☐ Mante religieuse	NE
☐ Lucane cerf-volant	VU
☐ Ver luisant	NE
☐ Épeire fasciée	NE
☐ Érèse coccinelle	NE



Plantes herbacées*

☐ Adonis d'été	VU
☐ Adonis du printemps	VU
☐ Androsace des Alpes	LC
☐ Armoise du Valais	NT
☐ Arnica	LC
☐ Caulalis à fruits larges	VU
☐ Gentiane croixette	VU
☐ Edelweiss	LC
☐ Joubarbe aranéeuse	LC
☐ Laïche à deux couleurs	NT
☐ Linaigrette à feuilles étroites	LC
☐ Lis martagon	LC
☐ Sabot de Vénus	VU
☐ Scorsonère d'Autriche	NT
☐ Stipe pennée	NT



Arbustes et arbres*

☐ Alisier blanc	LC
☐ Aubépine	LC
☐ Cytise des Alpes	LC
☐ Noisetier	LC
☐ Sorbier des oiseaux	LC
☐ Arolle	LC
☐ Bouleau verruqueux	LC
☐ Chêne	LC
☐ Épicéa commun	LC
☐ Érable sycomore	LC
☐ Frêne commun	LC
☐ Mélèze d'Europe	LC
☐ Pin sylvestre	LC
☐ Rose de Nax	NO
☐ Sapin blanc	LC
☐ Tilleul	LC

Glossaire

Entretien extensif

Par opposition à un entretien intensif, gestion d'un milieu minimisant les interventions humaines (fauches, apport d'engrais, ...) et favorisant la biodiversité.

Flore ségétale

Ensemble des plantes poussant spontanément dans les cultures céréalières, aussi appelée "flore messicole".

Labour superficiel

Travail du sol peu profond permettant d'aérer la couche de surface, de favoriser l'activité biologique et de niveler le sol, tout en préservant davantage la structure du sol et la faune souterraine qu'un labour profond.

Milieu

Ensemble des conditions et des éléments physiques, chimiques et biologiques qui entourent un organisme ou un groupe d'organisme et influencent leur existence et leur développement.

Néophyte

Plante non indigène introduite par l'homme, volontairement ou accidentellement, après 1500.

Néophyte envahissante

Plante non indigène proliférant de manière incontrôlable (voir p.30).

Pâturage

Zone herbeuse destinée à la pâture du bétail.

Prairie

Zone herbeuse fauchée régulièrement pour produire du foin, sans pâture.

PPS – Prairies et Pâturages Secs

Milieus herbacés maigres parmi les plus précieux de Suisse, qu'ils soient en plaine ou en altitude. Leur grande valeur écologique leur vaut une protection légale au niveau national.

Rotation des cultures

Succession planifiée de cultures différentes sur une même parcelle pour maintenir la fertilité du sol et limiter les maladies.

Semis direct

Technique de culture consistant à semer les graines sans travail préalable du sol (labour, de compactage, ...), permettant une amélioration de la structure et de l'activité biologique du sol.

Services écosystémiques

Ensemble des biens et fonctions fournis par les écosystèmes qui contribuent directement ou indirectement au bien-être humain.

LIENS

Centre Suisse d'informations sur les espèces

Association Birdlife pour la protection des oiseaux

Station ornithologique de Suisse

Réseau chauve-souris Valais

Brochure « Le Vallon de Réchy »

Articles du journal de Mont-Noble

La charte des jardins

Service cantonal de la forêt, de la nature et du paysage

Service cantonal de la chasse et de la pêche

Site communal de Mont-Noble

Site du triage forestier du Vallon

www.infospecies.ch

www.birdlife.ch

www.vogelwarte.ch

www.chauve-souris-valais.ch

www.chalais.ch/data/documents/PrsentationduVallondeRchy.pdf
tinyurl.com/LeMontNoblePrintemps2020

www.energie-environnement.ch/fichiers/charte_des_jardins

www.vs.ch/web/sfnp

www.vs.ch/web/scpf

www.mont-noble.ch/technique-et-environnement/environnement

www.trivallon.ch



IMPRESSUM

Rédaction: Pauline Stoebener - SagaNatura
Design: Paloma Garcia Magliocco - etco.ch
Relecture: S. Matos, Commune de Mont-Noble: commission EED
Photographies: M. Bastardot (oreillard), F. Biollaz (prairie sèche, projet Céréale Mont-Noble, rose de Nax, adonis d'été), R. Brunner (huppe fasciée), Z. Cebeci (semi-apollo), F. Dessimoz - Drosera (couleuvre d'Esculape), S. Gard (triton alpestre), Julenschka (érèse cochenille), S. Mettaz (cerf élaphe, lagopède alpin), P. Stoebener (vallon de Réchy, adonis du printemps, lézard vert, ascalaphe souffré, bunias d'Orient), B. Wolf (oedipode souffré), SFNP (lupin)

